



PLAN DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA FORMATION  
EN CENTRE VAL DE LOIRE

**2021>2026**

5 **priorités** pour développer les compétences  
des chef-fe-s d'entreprise agricole et réussir les transitions



DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES



# ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Les représentants institutionnels, élus, du comité VIVEA Centre Val de Loire ont élaboré un Plan de Développement de la Formation dans le Territoire (PDFT), en lien avec les spécificités des territoires de notre région.

Ce PDFT se veut à l'image de l'instance nationale, ambitieux pour l'avenir de l'agriculture.

La prise de conscience de l'évolution du monde agricole passe par la maîtrise de 4 enjeux fondamentaux :

1. Définir sa stratégie pour une entreprise plus résiliente,
2. Optimiser le fonctionnement de son entreprise pour piloter sereinement,
3. Faire évoluer ses pratiques pour répondre aux défis climatiques et aux demandes sociétales,
4. Valoriser sa production et diversifier ses activités.

Pour répondre à ces 4 enjeux, la formation a été orientée sur 5 priorités ciblées au travers de ce PDFT :

1. Construire et améliorer la position du chef d'entreprise - 2. Créer de la valeur - 3. Développer l'efficacité et la qualité de vie au travail - 4. Préserver l'environnement, le climat et le bien-être animal - 5. Déployer les solutions digitales

Le comité Centre Val de Loire réaffirme sa volonté de développer la qualité, l'attractivité et l'innovation des outils de la formation, ainsi que l'accompagnement des organismes de formation.

Il réaffirme sa volonté de sensibiliser un plus grand nombre de ses contributeurs à la nécessité de se former. Il réaffirme sa volonté d'impliquer l'ensemble de ses partenaires à s'engager dans une démarche de prescription de formation.

Les élus du comité Centre Val de Loire, conscients du contexte particulier dans lequel nous évoluons, remercient les organismes de formation, nos partenaires, mais aussi l'ensemble des équipes de VIVEA de permettre le maintien des formations pour nos contributeurs.



Brigitte BERGÈRE, Présidente du comité VIVEA Centre Val de Loire

## CONFORTER LA POSITION DU CHEF D'ENTREPRISE



### LE CONTEXTE

- Des crises économiques et sanitaires qui durent et fragilisent les exploitations agricoles.
- Une concurrence accrue sur la reprise et l'utilisation des terres agricoles.
- Une méconnaissance de l'agriculture et des critiques qui nécessitent de communiquer positivement sur le métier.
- Une reprise de plus en plus difficile des exploitations agricoles.

### LES ACTIONS PRIORITAIRES

- Favoriser l'accès et l'attractivité des formations en mettant en avant la valeur ajoutée directe qu'elles apportent.
- Développer des formations conduisant les stagiaires à une approche plus globale et stratégique.
- Renforcer les fondamentaux sur les formations : gestion économique de l'entreprise, coûts de production, gestion des risques.

## LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

### ANALYSER ET AMÉLIORER LA GESTION ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

- Diagnostiquer son entreprise grâce à l'analyse de sa comptabilité et au suivi de ratios clés.
- Maîtriser la gestion d'entreprise : les outils de gestion et de suivi de trésorerie, les principaux mécanismes de gestion.
- Améliorer les performances technico-économiques de l'entreprise.

### CONSTRUIRE ET PILOTER UNE STRATÉGIE D'ENTREPRISE

- Anticiper les évolutions pour ouvrir de nouvelles perspectives de développement : appréhender le contexte macro et micro-économique des filières, intégrer les fonctions de veille et de formation dans l'entreprise, s'insérer dans des réseaux professionnels et de recherche/développement.
- Élaborer ou optimiser une stratégie à long terme pour bâtir un modèle d'entreprise résiliente face au changement climatique, à la volatilité accrue des marchés et à l'instabilité des prix.
- Planifier et prioriser les actions.
- Définir des méthodes de travail et des indicateurs de pilotage, et utiliser les outils d'aide à la décision.
- Savoir négocier avec les différents interlocuteurs.
- Analyser ses succès et échecs pour pouvoir gérer sa carrière.

### AMÉLIORER LE DIALOGUE AVEC LA SOCIÉTÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- Prendre conscience de l'évolution des attentes sociétales, des controverses et, le cas échéant, savoir remettre en cause ses pratiques.
- Communiquer sur l'agriculture et son métier de manière positive auprès de différents publics.
- Écouter, dialoguer et s'exprimer avec les codes de compréhension du consommateur.
- Témoigner sur ses pratiques et son savoir-faire avec transparence
- Savoir argumenter et faire comprendre les contraintes et exigences liées à l'agriculture.
- Organiser des visites d'entreprise, accueillir du public sur son exploitation et gérer les relations avec le public.
- Développer la communication et des outils de communication pertinents (réseaux sociaux, supports numériques,...) avec les médias et le grand public.
- Savoir présenter un projet dans le cadre d'enquête d'utilité publique.
- Développer les compétences de médiation (par exemple : dans le cadre des chartes de voisinage).
- Maîtriser les enjeux agricoles et savoir les présenter dans le cadre de mandats locaux.

### TRANSMETTRE SON ENTREPRISE

- Anticiper la transmission de son entreprise et préparer son départ.



**LE CONTEXTE**

- De nouveaux comportements des consommateurs (circuits courts, productions locales, préoccupations environnementales, bien-être animal, produits sains, nouveaux régimes alimentaires...).
- Une croissance des investissements dans la production d'énergies renouvelables : méthanisation, bâtiments photovoltaïques, panneaux photovoltaïques au sol et projets d'installations d'éoliennes.
- Des entreprises qui se restructurent pour s'adapter (ex : abattoirs, coopératives...).
- Une production agricole régionale qui crée 6% de la production agricole française mais n'en transforme que 3%.

**LES ACTIONS PRIORITAIRES**

- Développer une offre de formation permettant de :
- Mieux connaître son outil de travail, sa filière, son marché et les attentes des consommateurs pour raisonner sa proposition de valeur.
  - Analyser, identifier et saisir les opportunités de développement.
  - Mettre en place sa nouvelle proposition de valeur.

**LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER**

**ENGAGER L'ENTREPRISE DANS UNE DÉMARCHÉ DE PROGRÈS ET/OU DE CERTIFICATION**

- Accompagner les démarches de progrès ou de certification environnementale (HVE - Haute Valeur Environnementale,...) ou plus globales (RSE - Responsabilité Sociétale de l'Entreprise,...) ou demandées par l'aval.
- Analyser la pertinence et la plus-value de ces démarches pour l'entreprise et le chef d'entreprise.
- S'approprier les cahiers des charges et faire un autodiagnostic de l'entreprise.
- Élaborer un plan d'action et le mettre en œuvre, organiser la traçabilité.

**DÉVELOPPER LA VALEUR AJOUTÉE PAR UNE PRODUCTION ADAPTÉE AU MARCHÉ**

- Être en veille sur la demande des marchés et de l'aval : les filières, les attentes des consommateurs et leurs pratiques réelles d'achat.
- Analyser les impacts des évolutions de marché sur ses propres productions à moyen et long terme.
- Décider des évolutions à conduire en fonction de la valeur ajoutée et ce qui est viable sur le long terme.
- Analyser l'intérêt économique d'une nouvelle production.

**OPTIMISER OU DÉVELOPPER DE NOUVEAUX CIRCUITS DE COMMERCIALISATION**

- Définir une stratégie commerciale efficiente (produit, marché, prix) et choisir son mode de commercialisation (circuit de distribution) à partir de ses coûts de production et des demandes du marché.
- Valoriser sa production par la vente directe ou la vente à l'export.

**DÉVELOPPER SEUL OU À PLUSIEURS ET/OU AVEC DES PARTENAIRES TERRITORIAUX DE NOUVEAUX SERVICES, ACTIVITÉS OU PRODUCTIONS**

- Développer la production d'énergies renouvelables.
- Inscrire le développement de ses productions dans le cadre d'un projet alimentaire territorial (PAT).
- Développer des services environnementaux rémunérés : séquestration de carbone dans le sol, valorisation des parcours naturels.
- Travailler sur la relocalisation des productions : produire des protéines végétales.
- Valoriser sa production par la transformation.
- Mettre en œuvre de nouveaux systèmes de production (hydroponie, agriculture urbaine,...).

**CONFORTER LES ORGANISATIONS COLLECTIVES DE PRODUCTEURS**

- Développer les compétences sur la négociation et les stratégies commerciales.
- Développer les compétences sur la stratégie et la gouvernance des organisations de producteurs.

**DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**



**LE CONTEXTE**

- Une volonté de bien être au travail, qualité et équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle au regard du contexte environnemental, climatique, économique, social et sociétal.
- Un développement du salariat et des formes sociétaires.
- Un manque de main d'œuvre qualifiée.

**LES ACTIONS PRIORITAIRES**

- Expérimenter une communication directe auprès des contributeurs sur l'offre de formation existante,
- Développer l'attractivité des formations aux ressources humaines en axant notamment sur :
  - ▶ la mutualisation des moyens,
  - ▶ le travail en société,
  - ▶ les collectifs de travail.

**LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER**

**FAVORISER LA PERFORMANCE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE AINSI QUE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL EN OPTIMISANT SON ORGANISATION DU TRAVAIL**

- Raisonner et optimiser l'organisation de l'entreprise.
- Optimiser son organisation individuelle du travail.

**DÉVELOPPER ET OPTIMISER LE MANAGEMENT**

- Développer et/ou optimiser la gestion des ressources humaines.
- Mettre en place un plan de prévention des risques santé sécurité (DUER).

**GÉRER LES COLLECTIFS DE TRAVAIL ET LES MOYENS DE PRODUCTION MUTUALISÉS**

- Travailler à plusieurs, mutualiser le matériel ou l'outil de production, gérer des formes collectives d'emploi salariés (groupement employeur, Cuma, organisations de producteurs...).
- Conduire un projet à plusieurs.

## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LE CLIMAT ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL



### LE CONTEXTE

- Le changement climatique impacte de plus en plus l'équilibre économique et technique des structures agricoles.
- Des ressources naturelles fragiles au cœur des préoccupations (eau, sol, biodiversité, énergie, air ...).
- Une sensibilité accrue de la société sur l'environnement et le bien-être animal.

### LES ACTIONS PRIORITAIRES

- Favoriser le développement d'une offre de formation pour faire évoluer les systèmes de productions en prenant en compte les performances environnementales, économiques, sociales et sociétales des exploitations (Multiperformance).
- Faire émerger une offre de formation sur le changement climatique.

### LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

#### ADAPTER SON SYSTÈME DE PRODUCTION AUX TRANSITIONS AGROÉCOLOGIQUE, CLIMATIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET SOCIÉTALE (MULTIPERFORMANCE)

- Faire des choix techniques en fonction de leurs impacts environnementaux et économiques.
- Définir de nouveaux itinéraires techniques en fonction des paramètres travail, environnement et économie.
- Utiliser des indicateurs pour connaître et suivre les performances économiques, environnementales et sociales de son système.
- Orienter son système de production pour diminuer son impact sur l'environnement.
- Accompagner les changements de système et notamment l'agriculture biologique.

#### ADAPTER L'ENTREPRISE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Analyser l'impact sur son entreprise des évolutions climatiques à moyen et long terme.
- Anticiper les changements et prévoir les investissements nécessaires pour développer de nouvelles productions/cultures compatibles avec le changement climatique et les besoins en eau.
- Adapter ses modes de production et ses pratiques au changement climatique (adaptation des itinéraires techniques et méthodes culturales, calendrier de production et de récolte, assolements et rotations, travail du sol, variétés et cépages utilisés...).
- Gérer, optimiser et développer la ressource en eau pour sécuriser ses productions (protection de l'eau et des zones de captage, irrigation, stockage, lutte contre l'érosion des sols et le ravinement).

#### METTRE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX ITINÉAIRES TECHNIQUES POUR OPTIMISER, RÉDUIRE LES INTRANTS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET CONTRIBUER À DIMINUER L'EMPREINTE CARBONE

- Mettre en œuvre des pratiques de production renforçant les processus biologiques.
- Intégrer des techniques nouvelles issues de la recherche appliquée ou d'expérimentation notamment les pratiques sans pesticides de synthèse.
- Développer les pratiques économes en ressources naturelles (eau et énergies fossiles).
- Appliquer l'économie circulaire en développant la gestion des déchets (déchets organiques, emballages, plastiques...) et la lutte contre le gaspillage.
- Augmenter l'autonomie du système d'exploitation : autonomie alimentaire, fourragère, protéique de l'exploitation, conduite et alimentation des animaux, diminution des produits vétérinaires et antibiotiques.
- Élaborer le bilan carbone de son entreprise, prendre en compte ce bilan dans l'évolution des productions et favoriser le stockage du carbone.

#### RENFORCER LES PRATIQUES FAVORISANT LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Comprendre les fondements scientifiques du bien-être animal.
- Comprendre et savoir observer le comportement animal.
- Évaluer le bien-être de ses animaux.
- Agir pour améliorer le bien-être animal (gestion de la douleur et du stress, aménagement des bâtiments, ...).
- Développer la transparence de ses bonnes pratiques.

## DÉPLOYER LES SOLUTIONS DIGITALES



### LE CONTEXTE

- Une omniprésence du numérique dans le métier de chef d'entreprise agricole : robotique, agriculture de précision, traçabilité, DATA, E-commerce.
- Un secteur en forte progression sur le territoire, qui se structure autour de diverses entreprises, associations, startups désireuses d'innover.

### LES ACTIONS PRIORITAIRES

- Initier l'acculturation des acteurs du monde agricole sur le numérique.
- Favoriser des démarches de collaboration et d'expérimentation avec des partenaires.
- Susciter l'émergence d'une offre de formation sur le numérique dans l'entreprise agricole.

### LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

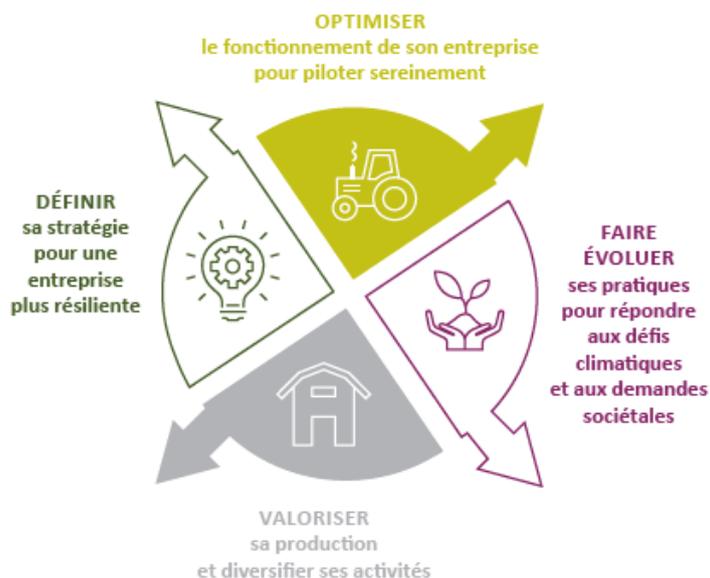
#### ANALYSER LES OPPORTUNITÉS ET INTÉGRER LE NUMÉRIQUE DANS SON ENTREPRISE

- Évaluer les possibilités offertes par le développement du numérique en agriculture au regard des besoins de l'entreprise et de la compatibilité des outils : agriculture de précision (GPS, capteurs en cultures et élevage,...), robotique, outils d'aide à la décision (OAD) et de traçabilité en cultures et en élevage.
- Utiliser les outils numériques : capteurs, drones, GPS, robots, matériels connectés et systèmes de guidage, logiciels de traçabilité, de gestion parcellaire et cartographiques, OAD, ... et améliorer

l'utilisation de ses outils et de toutes leurs fonctionnalités.

- Maîtriser les données et tirer partie des outils numériques pour un meilleur pilotage de son exploitation : veille, traçabilité, OAD pour produire de manière plus préventive, ...
- Utiliser les réseaux sociaux pour tisser des liens et échanger avec des groupes d'agriculteurs, organiser des visites sur son exploitation, ...

# LES ENJEUX : PRENDRE CONSCIENCE DE L'ÉVOLUTION DU MONDE AGRICOLE

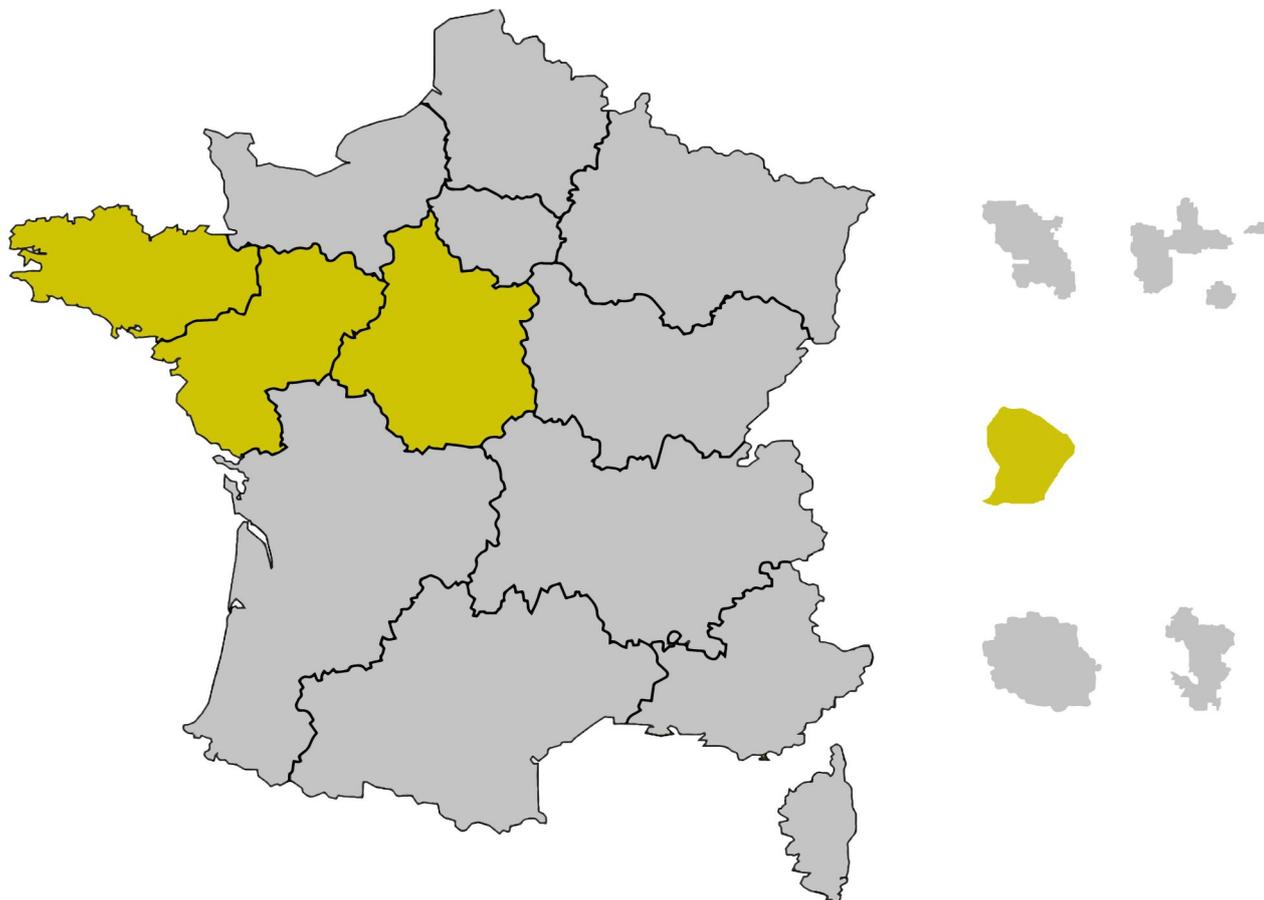


## ACCÈS À LA FORMATION ET ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS

FAVORISER L'ACCÈS AUX FORMATIONS « STRATÉGIQUES »	DÉVELOPPER L'ACCÈS A LA FORMATION
<p>Développer des Appels d'Offres Spécifiques pour susciter le développement de formations de nature stratégique.</p> <p>Rendre plus attractives ces formations en mettant en avant la valeur ajoutée qu'elles apportent.</p>	<p>Favoriser l'accès à la formation sur l'ensemble du territoire et des filières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Développer une communication ciblée sur l'offre de formation auprès des contributeurs.</li> <li>▶ Poursuivre la sensibilisation des prestataires de formation à l'intérêt de développer une approche marketing.</li> <li>▶ Favoriser les partenariats de prescription.</li> </ul>
FAVORISER LE DÉPLOIEMENT DE MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PERSONNALISÉES	MAINTENIR UNE OFFRE DE FORMATION ATTRACTIVE ET INNOVANTE
<p>Mieux répondre aux besoins de chaque bénéficiaire, personnaliser et rendre plus innovantes les formations en favorisant les logiques de parcours, tout en privilégiant les actions collectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Promouvoir le développement des Formations Mixtes Digitales (FMD) et poursuivre l'accompagnement des prestataires de formation.</li> <li>▶ Favoriser et accompagner le développement des transferts des acquis.</li> </ul>	<p>Maintenir une offre de formation sur l'ensemble du territoire et favoriser les innovations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Accompagner les prestataires de formation dans leur démarche de certification.</li> <li>▶ Accompagner le développement des innovations pédagogiques et digitales (FMD* ; AFEST** ;...).</li> </ul> <p><i>*Formations Mixtes Digitales</i> <i>** Action de Formation En Situation de Travail</i></p>

# vos contacts

# vivea



## OUEST et GUYANE

9 rue André Brouard  
49100 Angers  
02 41 21 11 34  
[contactouest@vivea.fr](mailto:contactouest@vivea.fr)

## SIÈGE

81 boulevard Berthier  
75017 Paris  
01 56 33 29 00  
[contactsiege@vivea.fr](mailto:contactsiege@vivea.fr)



[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

